



MORCEM® CAL INYECCIÓN CONSOLIDADNTE

MORCEM® CAL INJECTION CONSOLIDANT



DESCRIPTION

Lait de chaux hydraulique naturelle, respirable, pour consolidation de murs de maçonnerie. Composition naturelle.

COMPOSITION

Produit de chaux hydraulique naturelle NHL 5, avec des charges pouzzolaniques, de granulats sélectionnés et autres adjuvants.

CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATIONS

- Apte pour l'usage en réhabilitation dû à sa haute compatibilité avec des systèmes traditionnels.
- Application pour renfort structurel et consolidation de murs en maçonnerie, de piliers et voûtes par injection à basse pression.
- Perméabilité élevée à la vapeur d'eau.
- Mélange fluide et cohésif.
- Haute résistance aux sels.
- Sans ségrégation et exsudation.
- Faible teneur en sels solubles.
- Ne contient pas de ciment.
- Résistance mécanique élevée.

SUPPORTS

- Les éléments à consolider doivent être traités au préalable, en remplissant les volumes perdus et en scellant les joints entre pierres ou briques. Badigeonner ou coffrer lorsque la maçonnerie ne devrait pas être à la vue. Le scellage ou badigeonnage doit être réalisé avec un produit de chaux hydraulique naturelle, afin de donner de la continuité à la transpiration du support.

MODE D'EMPLOI

- Réaliser des perforations horizontales ou inclinées, avec une pente maximale de 30°, sur le parement à traiter, en insérant des tubes injecteurs de 1,5 à 2 cm de section, à une distance opportune, tout en formant une maille carrée ou en quinconce, selon l'état du support à consolider, avec 50 cm environ de séparation entre les perforations. Ces tubes injecteurs pénétreront dans la structure à environ 15 cm.
- Laver le réseau de canaux intérieurs, en saturant avec de l'eau toute la structure et en utilisant les injecteurs supérieurs sans pression, afin de ne pas abîmer le réseau de canaux. S'assurer que l'eau coule par les injecteurs inférieurs.
- Procéder à l'injection du mortier une fois vérifié que la structure a perdu ou absorbé toute l'eau.
- Gâcher manuellement ou mécaniquement avec l'eau indiquée (5.5-6 l par sac) jusqu'à obtenir une consistance fluide, en ajoutant graduellement le produit en poudre dans l'eau prévue à cet effet, et ajouter le reste de l'eau en complétant le gâchage pendant environ 5 minutes.

GAMME CHAUX

MORCEM® CAL INYECCIÓN CONSOLIDADNTE

PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

- Injecter le produit à basse pression, en tenant compte de l'état du support, du bas vers le haut, afin de garantir la suppression de l'air contenu à l'intérieur du substrat, jusqu'à son apparition par les injecteurs supérieurs. Contrôler la pression en fonction de l'état du support.
- Pour des surfaces horizontales, procéder par injection à basse pression ou gravité, et réaliser des trous de sortie dans les zones opposées à l'insertion.

- Utiliser le mortier dans les 30 minutes suivant le gâchage.
- Ne pas récupérer le produit gâché des mélanges antérieurs.
- Ne pas appliquer au-dessous de 5 °C ni au-dessus de 30 °C.
- Ne pas appliquer lorsqu'il existerait un risque de gel ou dans des substrats sous immersion.
- Humidifier le mur abondamment.

PRÉSENTATION

Sacs de 15 kg en papier plastifié. Stockage jusqu'à 1 an dans son emballage d'origine fermé, à l'abri des intempéries et de l'humidité.

DONNÉES TECHNIQUES

(Résultats statistiques obtenus dans des conditions standard)

Aspect	Poudre BEIGE clair
Eau de gâchage	37-40%
Densité du produit gâché	1,7 ± 0,2 g/cm ³
Résistance à la compression	M10
Fluidité cône (Section 4 mm):	
initiale	< 300 sg
30 min	< 300 sg
60 min	< 300 sg
Exsudation	Exempt
Résistance aux sulfates (90 jours dissolution Na ₂ So 4 à 5 %)	Sans perte
Rendement	Selon usage

NOTE

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adéquation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc.,. Ils ne sont pas exigibles a des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions dde la norme de référence.